



Orléans, le 9 février 2026

Mme la DASEN,

Nos organisations syndicales du SNFOLC (Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et des Collèges) et du SNUDI-FO (Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH – Force ouvrière Professeurs des écoles, ) du Loiret ont pris connaissance des chiffres avancés lors du dernier groupe de travail du CSA – Académique concernant les créations/suppressions de postes à la rentrée scolaire de septembre 2026.

Dans ces travaux, nous avons noté la suppression de 87 postes dans le 1<sup>er</sup> degré, conséquence directe du budget imposé par 49.3 imposant près de 2200 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré partout en France. Il en est de même pour le 2nd degré avec une prévision de 100 postes environ en moins pour la rentrée prochaine.

Mais nous avons aussi pris connaissance de l'objectif académique de déployer 47 postes de PAS dès la rentrée 2026. Or, comme dans le budget voté, aucune création de postes concernant ces PAS n'apparaît, il semblerait que la mise en place de ces dispositifs soit liée à des suppressions de postes dans les classes dans le 1<sup>er</sup> et dans le 2nd degré.

Au regard des conditions de travail des personnels dans les écoles et de la dégradation observée d'année en année, nous sommes extrêmement inquiets des conséquences des suppressions de postes à venir à la rentrée 2026.

Notre inquiétude est encore plus forte quand nous apprenons que d'autres postes pourraient être supprimés pour faciliter la mise en place des PAS. Il s'agit d'ailleurs d'un dispositif que nos organisations syndicales dénoncent car il pourrait permettre un contournement des décisions de la MDA et diminuer encore plus les aides apportées aux élèves qui en ont besoin en faisant porter cette charge sur les enseignants.

Mme la DASEN, pouvez-vous nous indiquer si d'autres suppressions de postes sont à craindre dans le département du Loiret, en plus de celles liées au budget voté au niveau national, afin de mettre en place des postes de PAS à la rentrée scolaire prochaine ?

Nous vous remercions pour votre réponse et vous prions de croire, Madame la DASEN, en nos sentiments respectueux.

Laurent Thébaut,  
Pour la FNEC-FP-FO 45